

1^e COURRIER

Départemental

Le mensuel de la CGT du 69

N° 5 - juillet 2024



NUMERO SPECIAL COMITÉ GÉNÉRAL

" Suite à notre Comité Général : Une CGT rassemblée pour construire l'unité de notre classe face à la haine et à la division "



À VOS AGENDAS ...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RENTRÉE

Mardi 10 septembre 2024 - 8h30

Bourse du Travail - Place Guichard - Lyon 3^{ème}

Edito

Un sursaut certes mais surtout un sursis ! On a évité le pire mais on est au bord du ravin !

Voilà le résumé de ce que l'on peut ressentir après ce 2^{ème} tour des législatives après un grand ouf de soulagement

Ne laissons pas la France des Lumières s'éteindre, agissons dès aujourd'hui et n'attendons pas les prochaines élections présidentielles !

Car les fachos ont bien la victoire au bout des doigts !

Nous avons toutes et tous une responsabilité collective, celle par exemple de veiller à ce que les idées d'extrême droite n'infiltrant pas nos syndicats et collectifs, quitte à perdre des cartes.

Veillons à nous équiper par la formation et la lecture de nos différents matériels et allons à la discussion avec les salariés pour leur montrer que le RN n'est pas le représentant des travailleurs mais bien celui du capital et des multinationales.

Rappelons dans nos échanges, toutes interventions et assistances de salariés que la **Cgt met à part de tous autres partis le RN** qui, même s'il le cache au maximum, est **un parti fasciste et non républicain**.

Dans la période nous devons syndicalement être conscient que nous devons nous protéger, être vigilant et bienveillant les uns avec les autres. Car certains vont se sentir pousser des ailes et il faudra les leur couper. Vérifions que nous sommes bien à jour de nos statuts pour consolider notre existence. D'ailleurs cela pourrait être une raison de plus pour enclencher un congrès dans nos syndicats dans les semaines et mois à venir...

Veillons à aider dans les UL car il faudra faire attention à la tenue de nos permanences qui devront se tenir à plusieurs et non plus avec un seul camarade, car il peut y exister un risque. S'il n'y a pas de raisons immédiates de s'affoler pour autant, nous devons l'avoir à l'esprit.

Nous devons tous contribuer à renforcer la cgt par l'adhésion, que ce soit sur les lieux de travail pour les actifs mais également dans toutes nos activités d'accueil ou juridiques. Également dans la vie en générale, car même si nous constatons un regain des adhésions celles-ci ne suffisent pas à compenser les pertes et donc n'arrêtent pas l'érosion perpétuelle de ces dernières années.

Mettons-nous à **jour dans nos versements de cotisations**, car il est inconcevable qu'en 2024 nous ayons encore des syndicats qui n'ont encore rien reversé pour l'année 2023 ! Alors que le syndiqué lui, a été déjà prélevé, c'est alors le respect de nos statuts qui est mis à mal !

Malgré toute cette ambiance morose nous pouvons être fiers de notre cgt qui a tout mis en œuvre pour que les partis de gauches s'unissent et aboutissent à un programme certes pas copie conforme de notre cahier revendicatif, mais qui en porte une grande partie.

Fiers de notre organisation, de nos UL et de nos syndicats qui ont su s'organiser pour distribuer, coller et participer à différents rassemblement et manifestations et ainsi **tout mettre en œuvre pour que le RN ne soit pas au pouvoir**.

Nos militants ont mouillé la chemise comme on dit, mais attention soyons conscients que tous ne sont pas au même niveau. Cela doit nous interroger car le danger du RN et de ses conséquences seront les mêmes pour nous toutes et tous.

Nous avons su prendre nos responsabilités et nous positionner clairement contre le RN et pour nos revendications, reprises dans le programme du NFP. Nous sommes indépendants des politiques mais pas neutres, rappelons le haut et fort.

Il s'agit maintenant de ne pas laisser retomber le soufflé et nous engager dès aujourd'hui à poursuivre et amplifier les formations, informations de désintoxication des idées RN et ne pas attendre la veille des prochaines présidentielles pour y penser car affirmons-le de nouveau : **les fachos et les idées d'extrême droite du RN n'ont rien à faire dans notre organisation** et donc il y a urgence à les évacuer au plus vite, **même si cela doit passer par des exclusions qui pourraient conduire à des pertes de cartes syndicales**.

A l'aube de ces congés d'été bien mérités, je vous souhaite de bons congés et de bonnes vacances pour celles et ceux qui ont la chance de pouvoir en prendre.

Congés payés, acquis par la lutte à la suite d'un front populaire d'ailleurs ! Est-ce que l'histoire se répétera et nous permettra à nous aussi de gagner des avances sociales et écologique ? C'est tout le mal qu'on se souhaite.

Il était minuit moins une. Maintenant ON S'ORGANISE. Partout !

Vive la lutte et vive notre organisation CGT !

João PEREIRA AFONSO
Secrétaire Général de l'UD CGT 69

Sommaire

PAGE 2 : Edito

PAGE 3 : Appel du Comité Général

PAGE 4 : Communiqué du Comité Général

PAGE 5 : Adresse aux syndicats

PAGE 6 - 7 : Collectif et groupe de travail

PAGE 8 : Activités sociales et culturelles

PAGE 9 - 10 - 11 : Perspectives revendicatives rentrée sociale

PAGE 12 - 13 - 14 : Formation Syndicale

**le COURRIER
DÉPARTEMENTAL**

Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon

215 cours Lafayette 69006 Lyon Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - Email : ud69@cgt.fr

Directeur de publication : Jacky ABADA - Mise en page : Collectif Communication de l'UD CGT 69

n° CPPAP : n° 0919S07039 - ISSN : 1266-1465 -

LA CGT SUR LA TOILE

Site de l'UD CGT 69

<https://ud69.reference-syndicale.fr/>

Site du CR CGT AURA

<https://www.cgt-aura.org/>

Site de la CGT

<https://www.cgt.fr/>

Site de la NVO

<https://nvo.fr/>

Suivez nous sur Facebook : Ud Cgt du Rhône

DOSSIER SPECIAL : COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UD CGT 69



APPEL DU COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UD CGT 69

Les syndicats du département du Rhône et de la métropole de Lyon, réunis en Comité Général le 11 juin 2024 ont décidé :

Dans une période où la guerre est partout sous nos yeux, principalement avec le conflit en Ukraine depuis son attaque par la Russie, et les pilonnages sans précédent des villes de Palestine par Israël, où la France continue honteusement de nier le droit à l'auto-détermination du peuple kanak, ou le président acte de l'envoi d'armement à l'Ukraine, nous voulons, tous ici rappeler notre attachement et notre ambition de Paix juste et durable dans l'ensemble des Pays. Si cela peut sembler une utopie, c'est en la portant partout et tout le temps que nous la ferons vivre. **L'urgence de paix doit être mis à l'ordre du jour des CE de syndicats en perspective de la journée internationale pour la paix du 21 septembre prochain.**

Dans un contexte d'attaques sans précédent de notre système d'Assurance Chômage, avec la dernière réforme réduisant la durée d'indemnisation tout en durcissant les conditions d'accès. Dans une période où la sécurité sociale est dégradée chaque jour un peu plus, après la réforme de l'assurance retraite, les indemnisations journalières sont maintenant pointées du doigt. Nous voulons rappeler notre attachement profond à un système de protection sociale solidaire, intergénérationnel, équitable.

Dans une France désormais représentée par une trentaine de député·es du RN, au sein d'un parlement européen très axé à droite, nous réaffirmons avec force que l'extrême droite est notre ennemie. Jamais nous ne nous résignerons ni ne cesseront de lutter contre ces idées d'opposition des salarié·es à d'autres salarié·es, selon leur couleur de peau, leur religion supposée, leur sexe ou leur sexualité, leur genre, car le RN est dans une volonté de faire reculer les droits des femmes et LGBTQIA+ ... hier, nous étions, aujourd'hui nous sommes et demain nous serons opposé·es à quelque discrimination que ce soit, résolument antifascistes ! **De partout dans nos syndicats, le débat doit être mené au plus près de nos syndiqués, au plus près des travailleuses et travailleurs. Une campagne ambitieuse de lutte contre les idées d'extrême droite doit être reprise dans chaque syndicat du territoire.**

Avec une réforme du code du travail attendue, façon « ordonnances Macron II » qui relève les seuils des CSE, sans que l'on sache les réelles ambitions du gouvernement, avec la réforme annoncée de la rémunération dans la fonction publique par Guerini, instaurant explicitement la mise en concurrence et le salaire au mérite, nous savons clairement que nous avons en charge, dès ce soir, la mobilisation du monde du travail. Être fort·es, déterminé·es à regagner les droits nécessaires à la société solidaire et d'émancipation que nous espérons. **Ces sujets doivent impérativement être débattus dans les CE de syndicats et faire l'objet de plan de travail et de déploiement tout au long de l'été. De même des assemblées générales doivent être organisées pour la rentrée.**

Fait à Lyon, le 11 juin 2024



Le Comité Général de l'Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole s'est réuni le 11 juin, plus d'un an après son dernier congrès.

Les syndicats réunis ce jour déplorent les résultats des élections européennes et la décision du président de dissoudre l'Assemblée Nationale, une décision qui risque d'être lourde de conséquences dans la composition de notre futur parlement.

Les partis d'extrême droite sont plus forts que jamais et prospèrent grâce à la politique du gouvernement et la complaisance d'une partie des médias. Leur ouvrir une voie royale vers le gouvernement est extrêmement dangereux.

Nous assurons que la CGT tout entière porte la bataille des idées dans l'entreprise et dans la société en dénonçant les liaisons dangereuses entre la politique libérale de la droite et de l'extrême droite.

Nous appelons l'ensemble des forces politiques progressistes à une réelle prise de conscience !

Il y a urgence d'affronter en face cet ennemi commun, et de lui opposer une ligne ferme, forte de toutes et tous les militants progressistes. Ce front populaire est nécessaire pour offrir un programme d'avenir aux travailleurs et travailleuses. L'unité syndicale est aussi nécessaire pour porter haut et fort la voix du monde du travail.

Car les travailleurs et travailleuses doivent se préparer à toutes les éventualités pour défendre leur droits : s'organiser face à l'éventualité du pire si l'extrême-droite parvient malgré tout au pouvoir ou poursuivre la lutte face à une éventuelle majorité macroniste, et ne pas non plus délivrer un chèque en blanc en cas de victoire de la gauche, en luttant pour s'assurer que les promesses de progrès social ne soient pas vaines.

Fait à Lyon, le 11 juin 2024



Lyon, le 18 décembre 2023

Cher-e-s Camarades,

Dans la continuité de nos décisions prises collectivement à l'occasion du 43ème congrès de l'Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon en février 2023, la direction de l'UD CGT 69 se tourne aujourd'hui vers les syndicats du département afin de créer les conditions de la mise en oeuvre de l'ensemble de nos orientations.

En effet pour ce faire un certain nombre de collectifs ou de groupes de travail, à l'initiative de la Commission Exécutive de l'UD, ont été mis en place, ou ont poursuivi leur activité, en lien avec les résolutions votées en congrès.

Aussi nous comptons les collectifs suivants, qui ont d'ores et déjà commencé ou poursuivi leurs travaux : Orga/Vie Syndicale, Formation Syndicale, Communication, Tous des Lyonnaises (femmes mixité), Travailleurs sans papiers, ainsi que les groupes de travail issus de nos résolutions sur la partie revendicative de notre document d'orientation, à savoir : « Transport » et « Santé - Action Sociale ». L'ensemble des résolutions liées au revendicatif seront toutes déclinées au cours du mandat.

Sous la validation de la Commission exécutive de l'UD, des réflexions ont été engagées permettant la réalisation de ces décisions. Ceci ne saurait être possible sans l'implication de l'ensemble des organisations de la CGT de notre territoire dans ces différents groupes de travail, dont vous trouverez l'annexe ci joint.

Pour chaque collectif ou groupe de travail, une feuille de route a été déterminée sous l'impulsion de la Commission exécutive de l'UD en charge d'animer les plans de travail et de veiller au respect du mandat donné par les syndicats en congrès.

Une participation en nombre conséquent des syndicats du département permettra une réelle mise en oeuvre de nos orientations de congrès, dont le but reste l'objectif de gagner de nouveaux droits, en renforçant notre organisation CGT sur le territoire.

Chaque syndicat est désormais appelé à faire part de son intérêt et de sa participation à un ou plusieurs groupes de travail ou collectifs, en faisant par retour de mail à ud69@cgt.fr, remonter dès que possible leur(s) souhait(s) et les noms des camarades dûment mandaté-e-s par ceux-ci afin d'y participer. Aussi les syndicats sont invités à informer leurs adhérent-e-s de ces groupes de travail ou collectifs pour leur permettre de s'inscrire pleinement dans ces activités.

Comptant sur l'implication de toutes et de tous, dans l'intérêt de notre organisation et dans le respect de nos décisions collectives, reçois chere-s Camarades nos salutations fraternelles.

Pour la Commission Exécutive de l'UD CGT 69

DOSSIER SPECIAL : COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UD CGT 69 - - - - -

COLLECTIFS ET GROUPES DE TRAVAIL

Commission Exécutive UD CGT 69



•ORGA/VIE SYNDICALE

Veiller à la mise en œuvre d'une vie démocratique dans l'ensemble des syndicats.

Etats d'orga : Relance et proposition d'aide aux syndicats en difficulté sur les versements. Continuité syndicale. Respect du 1% ; Elections professionnelles, syndicalisation : Ciblage et prise de contact avec structures (UL, branches, syndicats) pour mise en œuvre du déploiement ; **Accueil des nouveaux syndiqué.e.s :** Relance des structures (UL, branches, syndicats) pour s'assurer que les adhésions soient correctement transférées et pérennisées ; **Mise en œuvre des orientations de congrès :** Guide orga, formation secrétaire d'UL, conférence sur les UL, journée d'études sur le fonctionnement et le périmètre de nos syndicats.

•COMMUNICATION

Rendre la CGT visible et lisible sur le département.

Communication de l'UD : Courrier Départemental, Info-Luttes, Tracts ; Mise à jour des réseaux sociaux et du site internet ; Mise à disposition des syndicats de techniques et support de communication ; Nouveaux supports ?

•FORMATION SYNDICALE

Œuvrer à l'impulsion du plan de formation syndicale.

Animation des stages ; Intervention lors des stages ; Etoffer le nombre de formateurs(trices) et responsables à la formation syndicale dans les UL et syndicats.

•RÉGULARISATION DES TRAVAILLEURS(EUSES) SANS PAPIERS

Revendiquer la régularisation des travailleurs(euses) sans-papiers et la prise en compte de leur statut dans les syndicats :

Accueil des travailleurs(euses) sans-papiers ; Gestion des dossiers administratifs ; Formation des UL et structures professionnelles en territoire ; Impulsion de campagnes revendicatives en destination des travailleurs(euses) sans-papiers.

•« TOUS DES LYONNES » (FEMMES MIXITÉ)

Outiller (formations, presse syndicale) les syndicats CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon pour construire des plans de travail permettant de gagner l'égalité salariale et de lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

• GROUPE DE TRAVAIL TRANSPORT

(Issu résolution Thème n°1 du document d'orientation)

Mise en œuvre de la Résolution : « Porter les questions de transports et de leur complémentarité dans débat avec nos syndiqué.e.s. Mettre en mouvement l'ensemble des organisations de la CGT pour construire un projet CGT départemental, faisant converger l'ensemble des intérêts et revendications communes ».

• GROUPE DE TRAVAIL SANTÉ ET ACTION SOCIALE

(Issu résolution Thème n°1 du document d'orientation)

Mise en œuvre de la Résolution : « Mettre en convergence l'ensemble des organisations de la CGT sur le département, afin de travailler à l'élaboration d'une démarche revendicative et d'un projet à la santé et l'action sociale. »

Pour ce faire : réalisation d'un état de lieux de notre implantation CGT dans la santé et l'action sociale ; faire se rencontrer l'ensemble de syndicats de ces secteurs avec les élu.e.s et mandaté.e.s de la CGT qui siègent dans divers organismes (AST, Santé au travail, CPAM, CDMCA...) ; élaborer un projet CGT de santé et d'action sociale départemental à porter à connaissance de l'ensemble des syndicats CGT du Département et de la Métropole de Lyon lors d'Assises de la Santé et de l'action sociale ; construction et mise en œuvre d'une démarche revendicative pour porter ce projet.

RETOUR COOPTATIONS :

A l'issue du Comité Général, il a été proposé aux syndicats représentés la cooptation de trois nouvelles camarades à notre Commission Exécutive d'UD, dans une optique de renouvellement, de rajeunissement, et de féminisation :

- Oriane FAURE, du Syndicat des Sociétés d'Etudes 69**
- Nathalie DONNIER-VALENTIN, du Syndicat FAPT 69**
- Mélanie LABBÉ, du Syndicat du Centre Léon Bérard**

***LES SYNDICATS PRÉSENTS ONT ADOPTÉ
LES PROPOSITIONS DE COOPTATIONS À L'UNANIMITÉ !***

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES :

ROMPRE AVEC L'INDIVIDUALISME, CONSTRUIRE LE COLLECTIF, TRAVAILLER A L'EMANCIPATION

Les activités sociales et culturelles sont prévues par la loi dans les entreprises d'au moins 50 salarié·es (équivalent temps plein). Elles peuvent toutefois être mises en place dans les entreprises de moins de 50 salarié·es si un accord le prévoit ou une décision unilatérale l'autorise.

Les Activités Sociales et Culturelles sont gérées par le CSE. Historiquement on est passé des « œuvres sociales » marquées par une vision et une direction paternaliste à une gestion indépendante par les représentants du personnels de ces activités. Le CSE bénéficie du monopole de gestion des ASC.

Néanmoins, il peut choisir d'en conférer une part à une commission ou une personne du CSE dédiée, ou par une association créée (dans ce cas, la loi impose que le CSE soit représenté au moins pour moitié dans les organes de direction de l'association).

Pour la CGT, les ASC doivent avoir une finalité émancipatrice : ce sont « toutes les activités qui [proposées en complément du travail], participent à l'élargissement des connaissances des salarié·e.s, à un meilleur épanouissement personnel et à l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Elles favorisent l'émancipation des salariés par un enrichissement de leurs cultures, par le développement de la pratique sportive et un accès facilité aux vacances ».

Pour la CGT donc, l'important est de privilégier des activités sociales et culturelles qui créent de la sociabilité professionnelle, permettant de renforcer le collectif de travail et les solidarités, en lieu et place d'une logique « individualiste » et « consumériste ».

Cette vision va à l'encontre de la tendance actuelle qui est de centrer sur des « chèques sports », « chèques cadeaux » plutôt que des clubs de sports d'entreprise, de temps collectifs.

Ouverture culturelle, renforcement de la culture de classe, solidarité entre collègues, temps créateurs de collectifs, loisir et tourisme social à forte dimension solidaires, tels sont les axes que la CGT porte historiquement dans les CSE.

Quelle répartition en cas d'entreprise à établissements multiples ?

Le montant est déterminé au niveau de l'entreprise, mais ce sont les cse d'établissement qui gèrent en principe les ASC. Depuis la loi de 2016, il est possible de ventiler par accord d'entreprise le budget entre les établissements en fonction des effectifs ou de la masse salariale, ou en combinaison des deux. A défaut d'accord, ça se fait au prorata de la masse salariale de chaque établissement.

C'est aux CSE d'établissements de gérer, mais il est possible de prévoir par accord collectif une gestion par le CSE central

A NOTER

Interdiction des discriminations

Le CSE peut moduler ses aides et participations aux activités en fonction de critères objectifs et vérifiables sur la situation des salariés (le niveau du salaire, si des enfants...).

Mais les discriminations sont interdites dans l'attribution des ASC

Sur requête de la CGT, la Cour de cassation a rendu une décision où elle précise que les CSE ne sont pas autorisés à limiter l'accès aux ASC aux salarié·e.s en fonction de leur ancienneté dans l'entreprise.

Ici, y avait un délai de 6 mois prévus, et le CSE prétendait lutter ainsi contre « un effet d'aubaine » de salarié·es qui bénéficieraient ainsi des « avantages réputés généreux » offerts par le CSE ! Cela avait comme conséquence d'exclure tous les travailleurs précaires.

Par ailleurs, la rémunération de ces salarié·es est quant à elle bien prise en compte dans la base de calcul de la dotation que l'employeur verse au CSE pour financer les ASC. Autrement dit, ils étaient exclus d'un système qu'ils contribuaient à financer.

Cass. soc., 3 avril 2024, n°22-16.812.

PERSPECTIVES REVENDICATIVES RENTÉE SOCIALE

Au regard de l'actualité particulière que nous traversons, la période estivale s'annonce chargée pour les organisations de la CGT et doit être pour tous les syndicats CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon, une période qui permette le déploiement au plus près des travailleuses et travailleurs de nos secteurs d'activité, mais aussi de là où nous ne sommes pas encore implantés.

Malgré les derniers événements, soyons assurés que le patronat ne désarmera pas et qu'il verra une opportunité fantastique dans la recomposition de l'échiquier politique pour avancer sur ces objectifs de casse de l'emploi et des garanties collectives.

Aussi, pas une minute à perdre pour la CGT. Nous avons l'impérieuse nécessité de nous renforcer, de nous organiser et de créer les conditions de lutter, puis de gagner.

Pour cela, plusieurs sujets sont à prendre à bras le corps par nos organisations pour mettre en évidence tout un système qui conduit les travailleuses et travailleurs au chaos.

☐ PAIX :

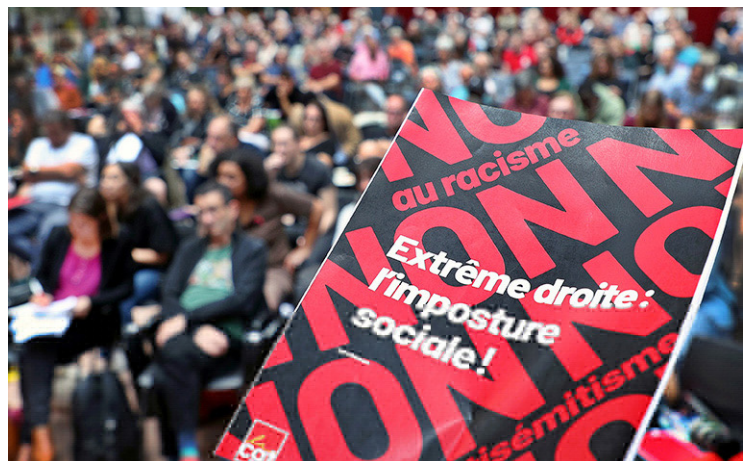
Jamais la paix n'a été aussi menacée. La multitude des conflits qui a travers le globe cristallisent haines et tensions démontrant l'urgence de reconquérir une culture de paix et de coopération entre les peuples.

Que se soit en Palestine, en Ukraine, au Yémen ou plus proche de nous en Kanaky, les responsabilités des uns doivent être dénoncées fermement quand celles des autres doivent impérativement être prises.

Aussi la CGT, dans le cadre de ses valeurs internationalistes et pacifistes, appelle avec l'ensemble des organisations œuvrant pour la paix, à se saisir de la journée internationale pour la Paix du 21 septembre, pour que ces questions essentielles soient réappropriées dans les syndicats, à travers le prisme de leur activité, notamment en pointant les responsabilités des leurs employeurs et directions dans les stratégies géopolitiques qui traversent et conditionnent les choix économiques du Capital.

☐ LUTTE CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE :

Cette urgence est celle de toute notre organisation pour les mois et les années à venir. Parce que nous avons déjà connu le fascisme en France, notre responsabilité est immense pour débattre, convaincre, informer, former nos syndiqués, les salariés sur les dangers que représentent l'extrême droite, tant sur les droits des salariés que sur les libertés fondamentales. Que ce soit en matière de droits sociaux, de droits familiaux, mais aussi en termes d'environnement, d'emploi et de salaire, l'extrême droite n'apporte que désolation sur son passage. Du matériel CGT est mis à disposition par les UD, FD, comité régionaux ou confédération pour aider les syndicats à aller au contact des travailleuses et travailleurs sur cette question. Il en va de notre ADN, de notre responsabilité et nous ne pouvons, dans cette période trouble, être en dehors des enjeux qui se jouent actuellement pour nous et les générations à venir.



☐ LOI TRAVAIL 2, LOI GUERINI, ASSURANCE CHÔMAGE, CHOC DES SAVOIRS... :

Quelque soit le gouvernement en place, nous savons d'ores et déjà que toutes les réformes qui vont concourir à diminuer drastiquement les droits des travailleuses, travailleurs et privés d'emplois sont imminentes. Nous devons dès à présent créer les conditions de mobiliser sur ces réformes passées, actuelles ou à venir. Parce qu'une loi peut en défaire une autre, nous ne devons pas baisser notre niveau d'exigence au contexte économique ou politique actuel. Les revendications que portent

la CGT sont non seulement légitimes, mais elles sont également toutes finançables, et nous devons pouvoir convaincre les travailleuses et travailleurs de leurs pertinences pour les amener dans la lutte au côté de la CGT.

□ EMPLOI / TRAVAIL / CONDITIONS DE TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE :

Avec près de 90 000 licenciements annoncés, avec une inflation qui ne diminue pas et une protection sociale toujours plus affaiblie, ce tryptique reste inconditionnellement ce qui structure la vie au travail de toutes et tous. Aussi, nos cahiers revendicatifs doivent pouvoir être réactualisés, partagés, mis en débat, enrichis et solidement construits pour être une base de mobilisation dans laquelle les travailleuses et travailleurs pourront se reconnaître et qui par la mobilisation et la lutte de ceux-ci permettra d'arracher pas à pas des avancées concrètes pour le monde du travail.

Là encore, le matériel syndical est à disposition des organisations CGT qui peuvent aisément se l'approprier et décider de le déployer dans le cadre de plan de travail décidés collectivement dans les syndicats. En effet, notre syndicalisme de double besogne repose sur la nécessité de répondre aux revendications immédiates des travailleurs tout en construisant un changement de société grandement nécessaire.

□ PLAN DE TRAVAIL ET PRÉSENCE CGT DURANT L'ÉTÉ :

Aussi afin de se donner toutes les chances de regagner un syndicalisme CGT de lutte, de classe et de masse, des plans de travail et des tableaux de présence et de permanence doivent être construits afin de garantir une continuité de l'activité syndicale revendicative dans tous les syndicats du territoire.

De même, l'Union Départementale restera ouverte aux syndicats tout au long de l'été, avec une équipe permanente qui pourra être en support aux diverses initiatives prises dans la période.



□ AG DE RENTRÉE / TOURNÉES DE SERVICE :

Nous devons donner de la lisibilité à nos camarades syndiqués et des perspectives de débouchés revendicatives. Pour cela des plans de déploiement, types tournées de services / ateliers / chantiers / bureaux... doivent être programmés ainsi que des assemblées générales de rentrée dans les syndicats, les UL et les branches professionnelles.

A ce titre, l'Union Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon tiendra son Assemblée Générales des syndicats du département le 10 septembre dès 8h30 à la Bourse du Travail.

En fonction des périmètres d'activités, des périmètres syndicaux et de la structuration du salariat, si des AG à proprement parlé ne sont pas envisageables, nous devons pouvoir trouver des formes d'espaces collectifs et de discussions adéquats, type réunions de syndiqués, réunions de services...

□ CONGRÈS 2024 :

Tenir nos congrès de syndicats en temps et en heure est indispensable dans cette période où toutes nos forces doivent être mise dans la bataille qui nous oppose au capital. Aussi le temps des congrès, sont des temps privilégiés d'échanges, d'appropriation des enjeux et de constructions collectives avec nos syndiqués afin qu'ils soient pleinement acteurs et actrices de leur organisation syndicale. Aussi le plan de travail congrès 2024 qui faisait suite au bilan de la lutte contre la réforme des retraites, ne serait être interrompu, mais doit, au contraire et au regard de la période, être renforcé.

L'Union Départementale sera un appui en ce sens et sera présente à vos côtés pour que vive la démocratie syndicale, essentielle à la bataille des idées.



☐ ELECTIONS PROFESSIONNELLES – TPE : ☐ SYNDICALISATION :

Que se soit les élections dans les très petites entreprises qui se tiendront du 25 novembre au 9 décembre 2024 ou encore l'ouverture du cycle 5 électoral qui s'ouvrira prochainement, l'enjeu pour notre organisation est immense de reconquérir sa place de première organisation représentative. Une CGT renforcée dans les scrutins, c'est une CGT renforcée en territoire, capable de construire les revendications avec les travailleuses et travailleurs, de leur permettre de gagner durablement de nouveaux droits, mais c'est aussi permettre de gagner une CGT plus et mieux implantée dans tous les secteurs d'activité, conditions sine qua none de la création de convergences à venir dans les luttes.

Ces échéances que sont les élections professionnelles doivent être anticipées autant que faire ce peu pour faire l'objet de plan de travail partagé dans le syndicat, avec le territoire et la branche professionnelle. Soyons ambitieux, et mettons toutes nos forces dans la reconquête de notre première place d'organisation syndicale représentative des travailleuses et travailleurs.

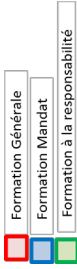
Condition indispensable à un syndicalisme de masse, la syndicalisation doit rester une préoccupation première des équipes syndicales. Trop peu souvent ce sujet est abordé dans nos syndicats et trop peu souvent il fait l'objet de plan de travail suivi qui nous permettrait de proposer l'adhésion, d'assurer la continuité syndicale, de travailler à implanter la CGT dans l'entreprise voisine de la nôtre. De même la question du reversement des cotisations, qui statutairement est à 1% du salaire net (primes comprises) pour les actifs et 1% de la pension pour les retraités, doit être effectué en temps et en heure. Le reversement à un rythme trimestriel devant être un objectif partagé et tenu dans toute l'organisation afin que celle-ci ait la capacité de se compter et de vivre durablement et sans discontinuer.

Si les congés payés, fruits de la lutte de nos aînés sont un temps précieux, qu'il faut savoir apprécier et qui est indispensable à la reconstruction de notre force de travail, notre organisation quant à elle doit pouvoir animer une activité de façon permanente afin d'être réactive et efficace au regard de l'actualité.

Seuls ceux qui luttent, sont ceux qui vivent !



FORMATION SYNDICALE



PLAN DE FORMATION - UD CGT 69 - 2024

N°	NOM DU STAGE	Prérequis	Dates debut	Dates fin	Nombre de jours	Passée		ORGANISATEUR
						Lieu	Annulée	
1	SSCT	Participer	15/01/24	19/01/24	5	Pas assez d'inscription		UD
2	CSE	Participer	22/01/24	26/01/24	5			UD
3	Délégué Syndical	Participer	05/02/24	09/02/24	5	Pas assez d'inscription		UD
4	Cogitiel	Participer	15/02/24	16/02/24	2			UD
5	Développer (2ème Semaine)	Participer	19/02/24	23/02/24	5			UD
6	Combattre les idées d'Extrême Droite	aucun	28/02/24	29/02/24	2			UD
7	Accident du Travail / Maladie Professionnelle	aucun	06/03/24	07/03/24	2			UD
8	Formation de Formateur	Participer	11/03/24	15/03/24	5			UD
9	Lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles	aucun	18/03/24	20/03/24	3			UD
10	Combattre les idées d'Extrême Droite	aucun	28/03/24	29/03/24	2	Pas assez d'inscription		UD
10	Cogitiel	Participer	04/04/24	05/04/24	2			UD
11	Renforcer la CGT, des Principes et des actes	Participer 2,5 Jours	16/04/24	18/04/24	3			UD
12	SSCT	Participer	13/05/24	17/05/24	5		Complet	UD
	Conseillers De Salariés	Participer	21/05/24	22/05/24	2		Complet	IFS / UD
13	Les ICTAM dans la CGT, Pourquoi ? Comment ?	Participer	28/05/24	29/05/24	2			UD
14	Combattre les idées d'Extrême Droite	aucun	29/05/24	30/05/24	2		Complet	UD
15	CSE	Participer	03/06/24	07/06/24	5			UD
16	Conseillers Prud'Hommes Session 3 Module 2	être CPH	03/06/24	07/06/24	5			UD
17	Cogitiel	Participer	06/06/24	07/06/24	2			UD
18	Lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles	aucun Pas le 12 !	10/06/24	13/06/24	3			UD
19	Conseillers Prud'Hommes Bureau de Conciliation	être CPH	12/06/24	13/06/24	2			UD
20	Equipe d'animation de Syndicat	Participer	19/06/24	21/06/24	3			UD
21	Développer (1ère Semaine)	Participer	24/06/24	28/06/24	5			UD
22	Animation Lutte Sécurité (ALS)	aucun	01/07/24	02/07/24	2			UD
23	Santé Sécurité Condition de Travail (SSCT)	Participer	08/07/24	12/07/24	5			UD
24	CSE	Participer	26/08/24	30/08/24	5			UD
25	Combattre les idées d'Extrême Droite	aucun	04/09/24	05/09/24	2			UD
26	Délégué Syndical	Participer	09/09/24	13/09/24	5			UD
27	Développer (2ème Semaine)	Participer	16/09/24	20/09/24	5			UD
28	AGEFIP	Aucun	25/09/24	26/09/24	2			UD
29	Formation de Formateur	Participer	30/09/24	04/10/24	5			UD
30	Conseillers Prud'Hommes La Preuve	être CPH	07/10/24	11/10/24	5			UD
31	Equipe d'animation de Syndicat	Participer	09/10/24	11/10/24	3			UD

Rouge = rectificatif

N°	NOM DU STAGE	Prérequis	Dates début	Dates fin	Nombre de jours	Passée		ORGANISATEUR
							Annulée	
32	CSE	Participer	14/10/24	18/10/24	5			UD
33	Santé Sécurité Condition de Travail (SSCT)	Participer	21/10/24	25/10/24	5			UD
34	Cogitiel	Participer	24/10/24	25/10/24	2			UD
35	Risque Psycho-Sociaux (Organisationnels)	aucun	06/11/24	07/11/24	2			UD
36	Les ICTAM dans la CGT, Pourquoi ? Comment ?	Participer	13/11/24	14/11/24	2			UD
37	Cogitiel	Participer	14/11/24	15/11/24	2			UD
38	Lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles	Aucun	18/11/24	20/11/24	3			UD
39	Conseillers Prud'Hommes Session 4	être CPH	18/11/24	22/11/24	5			UD
40	Cogitiel	Participer	05/12/24	06/12/24	2			UD
41	Développer (1ère Semaine)	Participer	09/12/24	13/12/24	5			UD
42	Conseillers Prud'Hommes La Incidents	être CPH	09/12/24	13/12/24	5			UD
43	Combattre les idées d'Extrême Droite	aucun	17/12/24	18/12/24	2			UD
44	Conseillers Prud'Hommes Sanctions Disciplinaires	être CPH	18/12/24	19/12/24	2			UD
	Formation dont la date est encore à déterminer							
	Communication	Participer			2			UD
	Continuité Syndicale - Syndicalisme retraité		4ème Trimestre		1			UD
	Conseillers du Salarié		?		2		Pas assez d'inscription	IFS
	Conseillers du Salarié prise de mandat		Mai		2			IFS
	Conseillers du Salarié approfondissement		Octobre		2			IFS
	Conseillers du Salarié		Avril		2		Pas assez d'inscription	IFS
	Défenseur Syndical		Second semestre		2			IFS
	Conseiller-ères Prud'hommes							UD

Contact et renseignement : formation.syndicale@cgt69.com

Questionnaire Formation aux syndicats :

Dans la perspective d'un Plan Syndical 2025 de Formation pour notre département, nous sollicitons les syndicats du Rhône et de la métropole de Lyon pour nous indiquer les formations attendues, que ce soient des formations récurrentes, mais aussi d'autres innovantes, encore jamais programmées dans notre département ou même ne figurant pas dans l'offre des formations disponibles sur le site du pôle formation confédérale.

Bref, de quoi avez-vous besoin ? et pour combien de camarades ?

Formation dites du tronc commun, prérequis à la plupart des autres formations :

- S'impliquer dans la CGT : formation d'accueil des nouveau·elles syndiqué·es.
- Participer à la vie de la CGT : formation de base, s'adressant à l'ensemble des adhérent·es
- Développer la démarche CGT : formation à destination des camarades amené·es à prendre des responsabilités syndicales

Formation à la responsabilité :

- Collectif d'Animation de Syndicat : formation à destination des collectifs d'animation (bureau, secrétariat, ...)
- Formation de Formateur·rice : formation destinée à équiper les camarades qui souhaitent s'investir dans la formation syndicale.
- Formation au Cogitiel / Cogétise : formation aux obligations des trésorier·ères et à l'utilisation de Cogitiel et Cogétise
- Formation à l'Outil du Trésorier : formation à l'outil du trésorier, et tenue de la trésorerie et publication des comptes
- Secrétaire de Syndicat : formation à destination des Secrétaires et leurs adjoint·es.

Formation au mandat :

- Formation CSE : formation pour les élu·es de CSE
- Formation SSCT : formation pour les élu·es CSE à la Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Formation Délégué·e Syndical·e : formation pour porter le mandat de Délégué Syndical.

Formation Générale :

- Formation Lutter contre les idées d'Extrême Droite : formation pour équiper les adhérent·es pour mener la bataille des idées.
- Formation Combattre les Violences Sexistes et Sexuelles : formation pour équiper les adhérent·es

accueillir les victimes de VSS, les orienter, et agir contre les agresseurs.

- Reconquête Électorale : formation à destination des collectifs d'animation pour mener le plan de campagne en vue des élections professionnelles (à organiser environ un an avant la date de scrutin)
- Renforcer la CGT, des principes et des actes : formation à destination des collectifs d'animation pour mener le plan de campagne en vue du renforcement syndical

Formation au mandat pour les camarades en place :

- Formation Conseillers Prud'hommes :
- Formation Conseillers du Salarié :
- Formation Défenseur de Salarié :

Formation Spécifique :

- Formation Gagner les élections dans les collèges 2 et 3 :
- Formation les Ictam dans la CGT, pourquoi, comment ? : formation à destination des syndicats pour les équiper dans la démarche de renforcement auprès des ingénieurs, cadres, techniciens et agent de maîtrise.
- Formation Continuité Syndicale :
- Formation Le syndicalisme retraité :

Question Diverses :

- Votre proposition :

.....

Ton Syndicat :

Ton Union Locale :

À VOUS QUI SOUHAITEZ DONNER DU SENS AUX ŒUVRES SOCIALES



Fidèle à notre histoire syndicale, nous vous accompagnons pour favoriser les progrès sociaux dans l'entreprise, simplifier votre mission et proposer des produits et services adaptés aux besoins des salariés.

UpCoop, coopérative de salariés, partenaire historique des instances représentatives du personnel et entreprise à mission, élargit ses domaines d'expertise en vous proposant des solutions digitales concrètes et efficaces pour valoriser votre mission d'élu au service des bénéficiaires : billetterie sur mesure pour la gestion des dotations et subventions, maîtrise de votre politique d'Activités Sociales & Culturelles, formalisation de la comptabilité du CSE, accès à un panel de prestations juridiques, outils de communication personnalisables.



Up cadhoc



Up chèque culture



Up sport & loisirs



Up kalidea

Retrouvez les solutions UpCoop sur up.coop
Contactez notre équipe partenariats :
infopartenariatsetcooperation@up.coop

La coopérative UpCoop
est partenaire de



Votre organisation syndicale () nous fait confiance, **pourquoi pas** **vous ?**

La Macif vous propose des solutions
pour vous et votre famille :
auto, habitation, santé...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,
c'est **vous.**